# École Supérieure d'Arc. de Lorraine

# **COMMISSIONS D'ÉQUIVALENCES**

1er et 2ème cycles | SESSIONS avril 2022

Date limite d'inscription : Vendredi 11 mars 2022 (minuit – heure de Paris)

- Pré-sélection sur dossiers du 21 mars au 08 avril 2022
- Entretiens oraux pour les candidats retenus : du 27 au 29 avril 2022 (selon option et année d'intégration demandées)

#### **Conditions d'admission:**

Sont concernés les étudiants ayant validé un minimum de 60 crédits européens dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État, en France ou dans un établissement appliquant les règles de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Les diplômes obtenus hors Union européenne feront l'objet d'un contrôle de comparabilité avec les diplômes français.

Les candidats émettent un vœu d'admission, mais <u>les jurys des commissions sont seuls</u> <u>décideurs de l'année d'intégration</u> qui pourra être proposée aux candidats admissibles, en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni et du résultat de l'entretien avec le jury.

Vous devez avoir validé ou être en cours de validation (si diplôme en cours) d'un minimum de crédits Ects :

- en 2ème année : 60 crédits minimum
- en 3<sup>ème</sup> année : 120 crédits minimum
- en 4<sup>ème</sup> année : DNAT, DNAP, DNA ou 180 crédits minimum.
- en 5<sup>ème</sup> année : 240 crédits minimum

Attestation de crédits à présenter le jour de l'inscription administrative en septembre 2022 si diplôme en cours.

### **Candidats étrangers**

Les candidats internationaux résidant à l'étranger et diplômés de pays non membres de l'espace européen de l'enseignement supérieur (hors champ LMD) ne peuvent pas suivre cette procédure d'admission et doivent obligatoirement et uniquement candidater via le portail campusart.org

### **Candidats non francophones**

Les candidats non francophones admis devront justifier – le jour de l'inscription administrative en septembre 2022 - d'un niveau de maîtrise de la langue française validé par le TCF : test de connaissance de la langue française. Le niveau minimum obligatoire requis est le niveau B2.

Le TCF peut être passé à l'étranger dans les institutions habilitées telles que les ambassades de France, les universités ou encore les centres agréés par le CIEP (centre international d'études pédagogiques).

Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse suivante : <a href="https://www.ciep.fr">www.ciep.fr</a>

# École Supérieure d'Art. de Lorraine

## PROCEDURE D'INSCRIPTION

date limite 1 mars 2021 - minuit heure de Paris

# Etape 1 – Inscription à effectuer déposer en ligne sur

## https://admission.archi.fr/

- Rendez-vous sur https://admission.archi.fr
- 2. Choisissez la rubrique ESA Lorraine
- 3. Allez dans la rubrique « Créer un dossier »
- Choisissez la session « Metz Pôle arts plastiques Commission d'équivalence 2022-2023 »
- 5. Remplissez le formulaire en fin de page (Attention!! des ### s'ajoutent : ils sont à supprimer)
- 6. Finalisez ensuite votre inscription dans la rubrique « **N° de dossier** ».

# Étape 2 : Paiement de l'inscription au concours

Après avoir complété votre dossier, vous pourrez accéder au paiement en ligne. L'inscription au concours nécessite un paiement de 40 euros par carte bancaire. Si ce dernier n'est pas possible, veuillez prendre contact auprès du Pôle arts plastiques de Metz au 03 87 39 61 34.

En cas de désistement ou d'inscription incomplète, aucun remboursement ne pourra être effectué.

### Renseignements

Marion Sztor – Études et scolarité 03 87 39 61 30 / scolarite@esalorraine.fr Avant de commencer votre inscription en ligne, préparez sous format numérique les différents documents à joindre :

- photo d'identité
- copie de pièce d'identité
- certificat du dernier établissement fréquenté ou de l'année en cours
- relevés de notes des semestres en études supérieures
- copie des derniers diplômes obtenus (baccalauréat et post-bac) tout document étranger doit être traduit et certifié conforme à l'original avec cachets officiels
- certificat d'obtention du TCF B2 pour les candidats concernés

Tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté. Aucun dossier papier ne sera enregistré par l'école.

Vous recevrez par courriel une confirmation de votre inscription accompagnée d'un numéro de dossier qui vous sera demandé pour toute modification de votre candidature en ligne.

#### **Convocations**

Les modalités du dossier à constituer seront envoyées par mail à partir du 14 mars 2022.

Les convocations seront envoyées par mail aux candidats retenus pour l'oral à partir du 18 avril 2022.

Les notifications de non admissibilité seront également envoyés par mail. Afin d'éviter tout souci de réception, merci d'enregistrer les deux adresses mails suivantes dans vos contacts :

- noreply-amtz@taiga.archi.fr
- scolarite@esalorraine.fr

#### Résultats

Les résultats seront affichés à l'école et consultables sur le site internet esalorraine.fr à partir du 09 mai 2022. Aucun résultat ne sera donné par téléphone ou par mail.